

Déclaration d'intention

Entre le Gouvernement jurassien représenté par le Département de la Formation, de la Culture et des Sports, le Conseil communal de Delémont et le Conseil Municipal de Porrentruy

à propos du développement des infrastructures et du renforcement des filières de formation des niveaux secondaire II et tertiaire dans le canton du Jura

Considérant les réflexions et les analyses menées sur le dossier de redéploiement des sites jurassiens de formation des niveaux secondaire II et tertiaire, dans le but de renforcer les structures locales de formation et de mieux positionner le canton du Jura sur la scène intercantonale;

Considérant les orientations prises par le Gouvernement jurassien, mises en œuvre par le Département de la formation, de la culture et des sports, débattues et consolidées avec le Conseil communal de Delémont et le Conseil Municipal de Porrentruy;

Considérant les enjeux sociaux, économiques et territoriaux pour le canton du Jura d'implanter et de développer à Delémont les sites et filières jurassiens de formation niveau tertiaire, en leur donnant l'assise territoriale la plus cohérente et pérenne possible;

Considérant la volonté de maintenir entre les villes de Delémont et Porrentruy une répartition cohérente des filières de formation de niveau secondaire II, avec pour Porrentruy la prise en compte particulière du rôle que l'Histoire et les décisions fondatrices de l'Etat jurassien lui ont dévolu pour ce niveau de formation;

Sous réserve des disponibilités financières inscrites dans la planification financière des investissements de l'Etat jurassien et des allocations budgétaires décidées par les autorités compétentes;

S'engagent dans les années à venir à soutenir et concrétiser les options et les mesures suivantes :

1. Pour ce qui a trait au degré tertiaire, en particulier à la Haute école pédagogique des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (HEP BEJUNE) et à la Haute école Arc (HE-Arc / HES-SO)

1.1 La pérennisation à Delémont d'un pôle de formation tertiaire dans le Jura, par le regroupement d'entités aujourd'hui dispersées, sur un site unique et aisément accessible

1.2 La réalisation d'un campus de formation tertiaire à proximité du site de la gare CFF à Delémont destiné à abriter à tout le moins le site jurassien de la HEP BEJUNE et les antennes de formation de la HE-Arc sises actuellement dans le Jura

1.3 La valorisation du futur pôle de formation tertiaire par le développement d'une offre de formation ou des prestations socio-économiques susceptibles de lui donner un rayonnement intercantonal ou international (Arc Europe, ...).

2. Pour ce qui a trait au degré secondaire II, en particulier au Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

Le renforcement d'une structure de formation bipolaire entre Delémont et Porrentruy, avec l'émergence et le développement au sein des divisions du Centre jurassien de formation et d'enseignement des dimensions suivantes :

2.1 Division artisanale

Le déploiement à Delémont des formations professionnelles artisanales avec la volonté de maintenir un éventail large de filières et de développer des centres de compétences régionaux, notamment à l'échelle de l'Arc jurassien, soutenus par les associations professionnelles.

2.2 Division commerciale

Le maintien de la Division commerciale sur deux sites, à Delémont et Porrentruy, avec un assainissement, voire un agrandissement des infrastructures existantes, ainsi que la répartition équilibrée et cohérente entre les deux sites des filières de formation, aussi bien à temps plein que selon la formule en alternance, conduisant à l'obtention d'un CFC d'employé-e de commerce ou d'une maturité professionnelle commerciale.

Le regroupement à Porrentruy des apprenti-e-s de la vente (gestionnaire de commerce de détail), avec l'émergence d'un pôle de formation dans ce domaine, ainsi que des étudiant-e-s fréquentant la voie longue de l'école de commerce conduisant à l'obtention de la maturité gymnasiale.

Le maintien et le développement, par le Service des arts et métiers, sur le site de Porrentruy des prestations de "Formation Emploi" avec la valorisation d'une structure durable de formation et de requalification pour des personnes sans emploi, en principe dans les locaux des bâtiments de la rue du Banné.

2.3 Division lycéenne

Le développement et la valorisation à Porrentruy de la filière conduisant à la maturité gymnasiale, en maintenant les conditions d'accès aux études lycéennes à leur aune actuelle, en proposant un vaste éventail d'options spécifiques et complémentaires, ainsi qu'en renforçant les possibilités d'enseignement bilingue (maturité gymnasiale bilingue entre les gymnases de Laufon et Porrentruy).

2.4 Division santé-social-arts

La construction à Delémont d'un nouveau bâtiment sur le site de la Rue de l'Avenir 33 pour y abriter l'ensemble des filières de formation de la Division santé-social-arts, en étroite synergie avec les locaux et structures d'enseignement dévolus au site de Delémont de la Division commerciale.

Dans cette perspective, la valorisation à Delémont d'un centre de compétences pour les formations liées aux filières de culture générale et professionnelles des métiers de la santé et du social, avec un rôle prépondérant à consolider et développer sur le plan régional et dans celui d'une offre BEJUNE d'enseignement.

2.5 Division technique

La valorisation et le développement d'un pôle de formation technique fort à Porrentruy, passant par la construction et la mise en œuvre du nouvel Espace de formation et d'appui technologique, la formation complémentaire permettant à des porteurs d'une maturité gymnasiale d'accéder à une haute école spécialisée, ainsi que l'émergence, à terme, de nouvelles filières dans le domaine technico-commercial et de formations liées aux sciences de la vie et aux applications techniques de ces sciences.

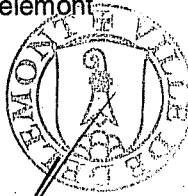
Delémont et Porrentruy, le 9 juillet 2010

Pour le Département de la
Formation, de la Culture et
des Sports



La Chef de Département :
Elisabeth Baume Schneider

Pour le Conseil communal
de Delémont



Le Maire : Pierre Kohler

Pour le Conseil Municipal
de Porrentruy



Le Maire : Gérard Guenat